

Critères de sélection *

pour le Championnat de France U12 et U14 2024

***sous réserve de validation des sélectionnés par la Direction Technique Nationale**

Sélection n°1 : Les jeunes sélectionnés en équipe de la Réunion

(Voir critères spécifiques)

Sélection n°2 : En complément de la sélection n°1 :

Résultats du Championnat Régional U12 et U14 2024 :

- 1) Le meilleur de la Réunion au classement du combiné
 - 2) Les meilleurs par discipline
- Départagés si besoin avec le résultat du classement au combiné dans les cas où le nombre de places attribuées serait dépassé.

Attention : Le nombre total de qualifiés (sélection n°1 et n°2) au Championnat de France n'excèdera pas : 2 en U12 fille ; 4 en U12 garçon ; 4 en U14 fille et 4 en U14 garçon

Dates de l'évènement :

Championnat régional U12 U14 2024 : 09 et 10 mars 2024 à St André